

Vous avez trouvé un animal errant



Contactez la mairie d'Ecouves au 02.33.28.10.60

(du lundi au vendredi de 9h à 17h) afin de
connaître des modalités des prises en charge de
l'animal.

*Fourrière : KIK DECLIC – 72600 LES AULNEAUX –
02.43.34.24.81*



**Seule la mairie peut donner l'ordre de mise en fourrière de
l'animal**